

**DEMANDE DE DEROGATION HORS COMMUNE A GENNEVILLIERS
ANNEE SCOLAIRE 2021-2022**

Loi n° 83.663 du 22 juillet 1983 (Article 23) du 9 janvier 1986 (Article 37).
Loi n°36.972 du 19 août 1986 (Article 11), circulaire interministérielle du 25 août 1989.
Délibération en date du 27/05/2020

Les dossiers incomplets ou qui ne sont pas complétés ou renvoyés dans les délais impartis ne seront pas traités.

Vous n'êtes pas domicilié à Gennevilliers et souhaitez scolariser votre (ou vos) enfant (s) à Gennevilliers, et un des deux parents travaille à Gennevilliers.

NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE :

Adresse :

☎ et Heures d'appel :

NOM ET ADRESSE DES EMPLOYEURS :

Du Père :

☎ et Heures d'appel :
.....

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

Date de naissance :

Ecole/ville qu'il devrait normalement fréquenter : **Niveau :**

Ecole pour laquelle la demande est établie **Commune :** Gennevilliers
(Sous réserve de places disponibles dans l'école demandée. Dans le cas contraire, le service Scolarité et Stratégie Educative vous proposera une autre école).

AUTRE (S) ENFANT (S) SCOLARISE (S) :

NOM	PRENOM	NE(E) LE	ETABLISSEMENT	COMMUNE

MOTIF (S) DE LA DEMANDE (qui pourront être expliqués par une lettre jointe) :

DATE :

SIGNATURE DU DEMANDEUR :

.../...
T.SVP

Nom de la personne assurant la garde :

Lien de parenté éventuel :

S'agit-il d'une nourrice :

Domicile :

PIECE (S) JUSTIFICATIVE (S) A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A L'APPUI DE LA DEMANDE SELON LE (S) MOTIF (S) INVOQUE (S) :

- Attestation de l'employeur précisant le lieu de travail ou contrat de travail

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Participation de la commune aux frais de fonctionnement :	Demande de dérogation scolaire à Gennevilliers :
<p>Le Maire de la Commune de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accorde la dérogation d'inscription scolaire présentée : ○ Avec prise en charge des frais de scolarité ○ Sans prise en charge financière. ○ N'accorde pas la dérogation d'inscription scolaire présentée. <p>Date et signature du Maire de la Commune de résidence :</p>	<p>Le Maire de la Commune de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accorde la dérogation d'inscription scolaire présentée : ○ N'accorde pas la dérogation d'inscription scolaire présentée. <p>Date et signature du Maire de la Commune d'accueil :</p>

PROCEDURE DE DEROGATION HORS COMMUNE POUR L'INSCRIPTION SCOLAIRE A GENNEVILLIERS :

1. Remplir de façon exhaustive le formulaire de dérogation hors commune
2. Joindre obligatoirement le document réclamé
3. Faire remplir l'accord préalable par la commune de résidence
4. **Retourner le dossier complet au plus tard le 19 mars 2021**
 - **Par courriel** à l'adresse dess@ville-gennevilliers.fr en indiquant dans l'objet demande de dérogation hors commune à Gennevilliers
 - **En cas d'impossibilité :**
 - dossier à déposer dans **la boîte aux lettres de la Mairie de Gennevilliers** – située sur le parvis à l'entrée de la Mairie - Indiquer sur l'enveloppe : Demande de dérogation hors commune à Gennevilliers
 - par voie postale : Mairie de Gennevilliers – Service scolarité et stratégie éducative – 177 avenue Gabriel-Péri 92 230 Gennevilliers

*** La réponse à votre demande de dérogation et l'école d'affectation retenue vous sera confirmée par écrit avant la fin du mois de mai 2021.**

Protection des données personnelles

En tant que responsable de traitement, la Ville de Gennevilliers met en œuvre un traitement de données personnelles vous concernant et concernant les enfants dont vous êtes les responsables légaux aux fins de gestion des inscriptions scolaires ainsi qu'aux fins de gestion de la communication municipale. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et de vos droits par la Ville de Gennevilliers, vous êtes invités à consulter le guide relatif à la protection de vos données personnelles disponible sur l'Espace Famille à cette l'adresse suivante : <https://www.espace-citoyens.net/VILLE-GENNEVILLIERS/espace-citoyens/>